



VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 7 avril 2025

Faits saillants

- Les autorités suisses toujours en quête de négociations malgré le revirement de D. Trump
- Le franc suisse atteint son plus haut niveau depuis 2011 à l'égard du dollar, et a dépassé son record historique face à l'euro
- L'assurance-chômage suisse en excédent de 1,4 Md CHF en 2024 après 2,8 Mds CHF en 2023

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 10/04	Var. vs 03/04
EUR/CHF	0,9344	- 2,0 %
USD/CHF	0,8465	- 2,2 %
SMI	11 245	- 8,4 %
Taux 10a	0,481 %	+ 2 pb

Taxes douanières américaines

Réactions des autorités: Au terme de plusieurs jours de tentatives de rencontres avec l'administration Trump, depuis sa décision de rehausser les droits de douane jusqu'à 32 % à l'encontre de la Suisse, les autorités helvétiques ont enfin pu obtenir un appel téléphonique le 9 avril entre la Présidente de la Confédération et le Président D. Trump. S'il n'est rien ressorti officiellement de l'échange, la Suisse entend poursuivre ses efforts pour faire valoir ses spécificités à l'égard des Etats-Unis. La Présidente K. Keller Sutter se rendra ainsi aux assemblées de printemps FMI-Banque mondiale à Washington, du 21 au 26 avril, accompagnée du Conseiller fédéral à l'économie, G. Parmelin. Ce dernier a réagi le 10 avril à la suspension provisoire des droits de douane américains pour 90 jours, saluant une « diminution de peine », tout en dénonçant toutefois « l'insécurité » générée par ces multiples annonces, non sans conséquences sur l'économie suisse.

En parallèle, le Conseil fédéral a créé cette semaine une structure de pilotage des relations Suisse-Etats-Unis, impliquant l'ensemble des départements fédéraux. Elle devrait se maintenir jusqu'à fin 2025. Cette nouvelle entité, pilotée par le Conseiller fédéral aux affaires étrangères I. Cassis, pourrait notamment avoir pour mandat de réfléchir aux éventuelles concessions que le pays serait disposé à faire afin de ne pas se retrouver davantage pénalisé par le niveau des droits de douane américains. L'ambassadeur G. Lüchinger – chef de la division sécurité internationale au Département des affaires étrangères et ex-Secrétaire général de l'UDC (droite nationaliste) – a par ailleurs été nommé Envoyé spécial du Conseil fédéral pour les Etats-Unis.

Impact économique : Si les tarifs douaniers actuellement prévus étaient maintenus à l'issue de la suspension de trois mois, décidée par le Président américain, les effets sur l'économie suisse, bien qu'encore incertains, risqueraient de se révéler très néfastes. Selon un sondage d'Economiesuisse, faïtière des entreprises helvétiques, la moitié des sociétés interrogées se déclarent fortement, voire

très fortement, affectées par les droits de douane prévus. L'annonce du 2 avril avait provoqué l'effondrement des places boursières (l'indice phare de la bourse de Zürich, intégrant les 20 principales valeurs suisses, a perdu depuis début avril environ 12 % de sa valeur), avant une remontée progressive depuis la suspension des tarifs douaniers. A noter que le secteur pharma, jusqu'alors exempté de droits de douane, fait désormais également face à une incertitude accrue après les propos tenus par le Président américain à l'encontre des produits pharmaceutiques (au plan global).

Macroéconomie

Négociations UE-Suisse : Le Conseil fédéral a approuvé en fin de semaine l'accord sur les programmes de l'Union européenne, autorisant ainsi le Conseiller fédéral à l'Economie, G. Parmelin, à le signer. Cet accord, qui réintègre la Suisse dans six programmes européens, avait été paraphé le 2 avril à Bruxelles par l'UE et la Suisse (cf. [Veille économique et financière du 28 mars au 4 avril](#)). Cette signature permettra une association à Horizon Europe, au programme Euratom et au programme Digital Europe avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2025. Il n'entrera cependant pleinement en vigueur qu'au terme de la ratification du paquet d'accords global.

Assurance-chômage : En 2024, malgré une légère hausse du chômage (taux moyen de 2,4 %, après 2 % en 2023), l'assurance-chômage (AC) a dégagé un excédent de 1,4 Md CHF, après 2,8 Mds en 2023. Si le ralentissement conjoncturel et la hausse des demandeurs d'emploi indemnisés ont fait croître les dépenses à 7,5 Mds CHF (contre 6,4 Mds CHF en 2023), les recettes sont restées dynamiques, à 8,9 Mds CHF, portées notamment par la légère hausse du produit des cotisations salariales (+3 %) et tout juste freinées par la fin de la contribution fédérale « Covid-19 ». Grâce à ce nouvel excédent, les fonds propres de l'AC atteignent 8,2 Mds CHF. L'an passé, les syndicats avaient exprimé leur souhait de recourir à ces fonds pour financer la 13^{ème} rente mensuelle AVS, acceptée par votation en mars 2024 et dont les modalités de financement sont actuellement débattues au Parlement. La Commission de la sécurité sociale du Conseil des Etats a préconisé cette semaine une réduction des cotisations salariales à l'AC de -0,2 point pour partiellement compenser une hausse parallèle (+0,4 pt) des cotisations à l'AVS. Le projet du Conseil fédéral n'entend en revanche pas toucher aux cotisations – avec un financement de la 13^{ème} ne reposant que sur une hausse de la TVA.

Pauvreté : Selon les résultats de l'[enquête](#) sur les revenus et les conditions de vie menée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), le taux de pauvreté en Suisse atteignait 8,1 % en 2023, un taux stable par rapport à 2022. La pauvreté touche surtout les personnes seules, les familles monoparentales, celles sans formation post-obligatoire et celles sans emploi. Le seuil de pauvreté se situait en 2023 à 2 315 CHF pour une personne seule et à 4 051 CHF pour une famille avec deux enfants. En 2023, 10,1 % de la population avaient des difficultés financières, 5,5 % subissaient une privation matérielle et sociale, et 6,3 % des arriérés de paiement. Les formes les plus fréquentes de privation incluent l'impossibilité de faire face à une dépense imprévue ou de remplacer des meubles usagés. Par ailleurs, la part des personnes très satisfaites de leur situation financière s'est élevé à 30,3 %. Malgré ces difficultés, le niveau de vie en Suisse reste parmi les plus élevés d'Europe, derrière le Luxembourg, la Norvège et l'Autriche.

Faillites d'entreprises : En 2024, le nombre d'ouvertures de procédures de faillites a atteint un record de 17 036, en hausse de +10,3 % par rapport à 2023. Les faillites ont ainsi continué de croître pour la 4^{ème} année consécutive, marquant une tendance préoccupante depuis 2021. Bien que cette hausse soit partiellement liée à la conjoncture économique difficile, elle reflète aussi un effet de rattrapage post-Covid. De nombreuses entreprises, fragiles mais soutenues par des aides publiques pendant la crise sanitaire, peinent désormais à poursuivre leur activité dans un contexte économique moins favorable. Les cantons de Zoug, du Tessin et de Bâle-Campagne ont connu les plus fortes hausses de faillites, respectivement de 31 %, 26 % et 24 %. Malgré cette hausse des faillites, le montant des pertes financières associées a diminué de 26,5 %, à 1,5 Md CHF. Cette réduction est attribuée à la baisse des liquidations de grande envergure, les pertes pouvant fluctuer en fonction de certains cas exceptionnels.

Secteur financier

Marché des changes : Perçu plus que jamais comme valeur refuge face à l'insécurité générée par la politique commerciale de D. Trump, le franc suisse s'est nettement renforcé entre le 2 et le 11 avril avec une appréciation de 8,1 % par rapport au dollar et de 2,7 % par rapport à l'euro. Le franc a ainsi atteint ce 11 avril son plus haut niveau depuis juillet 2011 à l'égard du dollar (avec 1 USD = 0,8105 CHF à 13h20), et a dépassé son record historique à l'égard de l'euro (avec 1 EUR = 0,9228 CHF à 14h50). Ce renforcement du franc, qui pèse de plus en plus sur la compétitivité-prix des produits helvétiques exportés, associé à une possible contraction de l'économie suisse due aux décisions américaines et aux réactions des autres pays dans les mois à venir, accroît les risques d'une éventuelle déflation conjoncturelle. Pour rappel, l'inflation en glissement annuel s'est élevée à 0,3 % en mars. La BNS devrait prendre sa prochaine décision de politique monétaire en juin. Une partie des analystes s'attend à ce qu'elle abaisse à nouveau son taux directeur, actuellement à 0,25 %. La BNS a déclaré à plusieurs reprises ne pas écarter la possibilité de taux négatifs d'ici la fin de l'année. L'intervention de la BNS sur le marché des changes (1,2 Md CHF de rachats de devises en 2024) semble par ailleurs moins propice à la situation actuelle, dans laquelle elle pourrait jouer contre la Suisse dans ses tentatives de négociations pour les tarifs douaniers.

Gouvernance financière : Lors de [sa conférence de presse annuelle](#), le 8 avril, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a rappelé l'importance d'une surveillance indépendante, préventive et efficace. Elle a également souligné que, deux ans après la disparition de Credit Suisse, les activités de surveillance auprès d'UBS, désormais seule grande banque du pays, ont été renforcées. En 2024, 40 contrôles ont ainsi été menés sur UBS, portant notamment sur l'intégration de Credit Suisse. Si les relations restent coopératives, un désaccord persiste sur la question des fonds propres, la FINMA, tout comme le Conseil fédéral, plaidant pour un renforcement des capitaux d'UBS afin d'assurer sa résilience en cas de crise. Pour mémoire, la Conseillère fédérale aux finances et Présidente de la Confédération pour 2025, Karin Keller-Sutter, devrait présenter ses attentes au mois de mai avant discussion au parlement. UBS juge à ce stade ces exigences excessives et risquées pour sa compétitivité. Par ailleurs, la FINMA a indiqué avoir également renforcé la surveillance d'autres acteurs financiers (banques, assureurs, gestionnaires d'actifs) et s'inquiète de la hausse des cyberattaques (+30 % sur un an), souvent liées à des prestataires informatiques externes. Pour améliorer sa surveillance, la FINMA a annoncé une réorganisation de sa structure. Elle a rassemblé sous une division nommée « Expertise intégrée des risques » les fonctions consacrées au risque et certains thèmes transversaux comme les liquidités, les capitaux, les tests de résistance, les risques de crédit, le blanchiment d'argent ou la finance durable. Enfin, elle a rappelé son souhait d'obtenir de nouveaux pouvoirs, comme le droit de prononcer des amendes ou de communiquer davantage sur ses activités. Ces demandes suscitent des débats et devront être examinées par le Parlement.

Secteurs non financiers

Immobilier : Ces derniers mois, le marché immobilier résidentiel a été marqué par une forte dynamique haussière, stimulée par la baisse rapide des taux hypothécaires. La détente monétaire initiée par la Banque Nationale Suisse (BNS) a réduit le coût des crédits, donc rendu l'accession à la propriété plus avantageuse que la location, provoquant une nette hausse de la demande : l'indice de demande de logements en propriété a ainsi crû de près de 30 % depuis son plancher de l'été 2023, selon UBS. L'offre limitée contribue à rapidement faire grimper les prix, notamment des maisons individuelles (+5 % en un an selon Raiffensen). D'après UBS, les prix des appartements devraient encore progresser de 3 % et ceux des maisons de 4 %, en 2025. Dans ce contexte, les inégalités d'accès à la propriété se creusent : selon UBS, un ménage moyen avec enfants ne pourrait acquérir qu'un tiers des logements avec 4 pièces ou plus disponibles sur le marché contre 60 % en 2009. Cette pénurie croissante n'offre aucune protection face à une nouvelle crise immobilière selon Robert Bichsel, responsable du système bancaire et de la stabilité financière à la BNS. D'après lui, la surévaluation des prix par rapport aux fondamentaux serait comprise entre 30 à 40 %, un seuil

rappelant, de façon préoccupante, la situation du marché lors de la crise immobilière des années 1990. Pour autant, désormais, les hypothèques à taux fixe prédominent, ce qui devrait limiter l'impact d'une éventuelle hausse des taux d'intérêt, les exigences en matière de fonds propres étant par ailleurs plus strictes et les montants de crédit plus mesurés.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Gilles BORDES, chef du Service économique de Berne

Rédaction : Julie MURO, Martin ALBOUY, Hortense BIARD

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.